

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Séance du lundi 27 novembre 2017

18H00 : le quorum est atteint: 15 présents, M. Cherblanc ouvre la séance.

Désignation du secrétaire de séance : Mme Dominique Pigeon.

Les suppléants n'ont pas reçu la convocation. Le prévoir.

Modification de l'ordre du jour car pas de point 3 : Conventions et contrats ni de point 5 : Affaires financières diverses.

1/ Approbation du compte rendu du dernier CA et de l'ordre du jour

Compte-rendu et ordre du jour sont adoptés à l'unanimité.

2/ Budget 2018

Présentation par Mr P. Ganzhorn.

le rapport et le document de présentation en documents joints.

Adopté à l'unanimité.

Demande de délégation de signature pour les bons de commande sur les marchés publics. Cette autorisation de signature doit être donnée par le CA.

Mr Ganzhorn explique le contexte des marchés publics.

Votes : 1 "abstention". 15 "pour"

3 / Sorties et voyages scolaires

Tribunal de Montbrison, Mr El Akkioui, le 30 novembre.

4/ Enregistrement des systèmes vidéos.

Présentation par Mr Cherblanc du contexte actuel de la menace.

Une vidéo "School Shooting" est présentée. Mr Cherblanc met en garde les élèves qui pourraient être heurtés par certaines images.

Rappel des nouveaux outils de communication et de la mise en place des PPMS "alerte attentat-intrusion"

Mr Cherblanc rappelle la taille du lycée qui correspond à celle d'une petite ville avec les 1860 personnes, les 12 bâtiments et les 33 000 m carrés.

La mise en place des tourniquets correspond à programme d'accessibilité.

Les 5 caméras sont orientées sur les accès.

Mr Cherblanc rappelle que la mission première des enseignants est axée sur la sécurité..

Présentation et explication de la proposition soumise aux vote :

voir document joint.

Les images sont conservées 72 H et ne peuvent être visionnées qu'en direct par la loge ou sur réquisition judiciaire.

Mr Cherblanc rappelle que les badges et la vidéo ne sont pas utilisés pour contrôler la présence des élèves.

Un enseignant pose la question à propos du poste qui réceptionne les images, est il relié au réseau?

Mr Ganzhorn dit qu'il l'est mais que les images ne sont pas stockées sur le réseau.

Un enseignant demande pourquoi les images sont gardées 72H.

Mr Cherblanc répond que c'est une durée nécessaire pour une réquisition judiciaire.

Un enseignant demande ce qui est fait des images après 72H

Mr Cherblanc répond qu'elles sont "écrasées" au fur et à mesure des 72H.

Un enseignant questionne sur l'orientation des caméras et à voir les images filmées.

Mr Cherblanc précise qu'elles sont orientées sur le flux entrant et pas sur les lieux de pause. Ils montre sur sa Smartphone une capture d'écran.

Mr Cherblanc précise que le lycée est un lieu accueillant du public et non un lieu public et que la présence des caméras ne rend pas le lycée inviolable pour autant.

Un enseignant pose la question du coût des caméras.

Mr Cherblanc répond qu'il est nul puisqu'il était déjà prévu dans le budget de la région avec l'installation des tourniquets.

Un enseignant demande si l'on pourrait se servir des images dans des cas de harcèlement.

Mr Cherblanc dit que cela ne présente pas d'intérêt.

La séance est suspendue à la demande des enseignants car ils estiment que le texte a été précisé depuis leur réunion d'information syndicale et qu'ils doivent en débattre à nouveau.

L'élève Alain Rogié part à la fin des débats.

Les deux propositions sont reliées et indissociables. Le texte est rectifié, les deux paragraphes n'en font qu'un.

Vote à bulletin secret : 2 abstentions; 3 contre; 9 pour.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H15

La Secrétaire de séance

Dominique Pigeon



Le Président

Le Provisieur

Nicolas CHERBLANC

